

DATE DE DIVORCE, SEPARATION, VEUVAGE :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ENFANTS QUEL QUE SOIT LEUR AGE (à charge ou non) :

Nom	Prénom usuel	Date de naissance	Préciser à charge *	Enfant légitime, adopté, reconnu (...)	En cas de décès, indiquer la date
			OUI - NON		
			OUI - NON		
			OUI - NON		
			OUI - NON		
			OUI - NON		

* Rayer la mention inutile.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CONJOINT OU AU CONCUBIN :

NOM : PRÉNOM :

NOM DE FAMILLE : DATE DE NAISSANCE :

PROFESSION EXACTE :

EST-IL FONCTIONNAIRE OU AGENT DE L'ETAT, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES OU DES HOPITAUX : ☐ OUI ☐ NON

SI OUI, INDICE REEL :

.....

NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

.....

PERÇOIT-IL LE SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT (SFT) OU UN SURSALAIRE FAMILIAL ?

☐ OUI ☐ NON

Si NON, prière de joindre les pièces suivantes :

- Une attestation de non versement du supplément familial de traitement établie par l'employeur de votre conjoint.
- Une attestation de versement des allocations familiales de la CAF (les noms et prénoms des enfants à charge doivent y figurer) : cette attestation est éditée sur internet par l'agent avec son numéro d'allocataire (SFT pour deux enfants ou plus).

EMARGEMENT

JE SOUSSIGNE (E), CERTIFIE SUR L'HONNEUR EXACTES LES INDICATIONS CI-DESSUS.

FAIT À, LE

SIGNATURE :

PIECES JUSTIFICATIVES À JOINDRE (RECAPITULATIF) :

RIB / RICE	A transmettre obligatoirement pour votre prise en charge financière. Joindre un document original. Votre adresse actuelle (telle que mentionnée sur la première page de ce document) doit y figurer ainsi que votre prénom en cas de compte joint (Exemple : M. Xavier Dupont et/ou Mme Françoise Dupont).
Certificat de cessation de paiement	A transmettre obligatoirement pour votre prise en charge financière dans le cas d'une affectation précédente dans une administration publique.
Attestation non versement SFT	En cas de non paiement du SFT par l'employeur de votre conjoint(e).
Copies du livret de famille	En cas de situation familiale autre que célibataire et si vous avez des enfants.
Copie de la carte vitale	A transmettre obligatoirement.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à votre service gestionnaire dont les coordonnées figurent au recto de ce document.